

SOCIÉTÉ ANONYME COMMERCIALE ET AGRICOLE DU MAROC, Meknès (SACAM)

S.A., 22 décembre 1924, p. 99 ans.

SOCIÉTÉ ANONYME COMMERCIALE ET AGRICOLE DU MAROC
S.A. marocaine au capital de 1 MF.
Siège social : Meknès, 13, bd Gouraud
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 682)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
composé de 5 à 9 membres, nommés pour 6 ans
CHAPAL (Émile), 244, r. de Rivoli, Paris ;
LOISEAU (Jules), à Courcelles-par-Gif (Seine-et-Oise) ;
ANSEN (Arsène), 61, r. Parmentier, Montreuil-sous-Bois (Seine) ;
BORDET (Léon), à Meknès, ville nouvelle ;
BARDINON, au Poux, Saint-Avit-des-Tardes (Creuse) ;

COMMISSAIRES AUX COMPTES
LORMIER (Albert), 9, r. Kléber, Montreuil-sous-Bois (Seine) ;
PICHARD, 33, r. Pierre-Charron, Paris.

Objet. — Ttes ops agricoles au Maroc, ainsi que ttes industries et commerces s'y rattachant. L'acquisition de ts établ., la particip. directe ou ind. ds ttes ops comm. ou indus. ayant trait à l'objet de la soc.

Capital social. — 1 MF en 1.000 act. de 1.000 fr.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 6 % aux act. ; sur le surplus, 5 % au conseil d'administration. Le solde suivant décision de l'ass. p. être distribué aux act. et p. constit. de rés. spéciale.
